

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 5 FÉVRIER 2024**

**Par le Service des relations médias,  
relations publiques et à la communauté**

# L'urgence de Rivière-Rouge reste ouverte 24 h jusqu'au 19 février

La Cour d'appel du Québec a tranché au matin du 1<sup>er</sup> février : l'urgence de l'hôpital de Rivière-Rouge restera ouverte entre 20h et 8h. Du moins, jusqu'au 19 février où des démarches seront prises pour le maintien des 24 heures de services, a confié Me Carl-Éric Therrien, avocat pour la demanderesse.

Ronald McGregor | rmcgregor@medialo.ca

« Je suis content pour les citoyens de la Rouge, ça démontre l'espoir est maintenu », a-t-il commenté à *L'Info*.

Mais que doit-on comprendre d'une ouverture 24 heures d'ici le 19 février?

Pour le président du Comité 24 h Urgence d'agir, Denis Charette, c'est le temps qu'il y a d'ici cette date pour monter une grande séduction pour les futurs employés qui s'établiront dans la région afin de travailler à l'hôpital de Rivière-Rouge.

« Nous, on veut travailler en collaboration et je crois que le juge Martin Vauclair a compris que nous voulons mettre des choses en place avec des actions citoyennes. Alors le travail commence pour que l'on trouve les pistes de solutions pour attirer des professionnels de la santé dans notre région. Comment être plus attractif, comment mettre des éléments en place pour retenir notre monde dans la région pour répondre aux besoins du CISSS des Laurentides [CISSSLAU] », explique-t-il.

Denis Charette déplore de ne pas avoir eu d'écoute, dès le départ, du ministre de la Santé Christian Dubé. Maintenant, avec cette décision de la Cour d'appel, un signal est lancé, croit-il.

« L'injonction, c'est bien important pour nous, c'est un signal fort de toute évidence, puisque la population s'est fait entendre en parlant d'une voix forte en plus d'une marche et d'une pétition de plus de 8 800 signataires. On veut être entendu, écoutez-nous maintenant », semble supplier M. Charette.

## Du travail d'équipe essentiel

« Dès le départ on veut parler et on n'était pas d'accord sur la façon dont on voulait fermer l'urgence. Pour nous, tout n'a pas été essayé avec les citoyens. Les discussions qu'ils ont eues à l'intérieur du centre hospitalier, les consultations, mais toujours à l'intérieur de leurs murs, jamais ils ne sont sortis à pour entendre les gens », déplore Denis Charette. « C'est certain qu'il doit y avoir des discussions avec l'autre partie pour se convaincre et prendre des engagements de part et d'autre pour y



Voici le Comité 24h Urgence d'agir : Alain Otto, Gilbert Therrien et Sébastien Bazinet, conseillers de Rivière-Rouge, Marlène Tanguay de l'Action bénévole de la Rouge, le maire de Rivière-Rouge, Denis Lacasse, Louise Guéri, présidente du comité des citoyens de Rivière-Rouge, Vicki Emard, mairesse de Labelle, Denis Charette, président du comité 24 h, Deborah Bélanger et François Godbout, citoyens de Rivière-Rouge.

arriver. On veut des engagements du CISSSLAU, que le ministre Dubé soit bien au fait des engagements que l'on va avoir de notre côté comme de l'autre côté, qu'il n'y aura pas de fermeture. On doit travailler dans l'honnêteté et la transparence, en collaboration. C'est ce qu'il faut mettre en place d'ici le 19 février », indique M. Charette.

## Un combat sans relâche

Pour le maire de Rivière-Rouge, Denis Lacasse, cette décision est importante, mais il ne faut pas baisser la garde.

« Ça fait du bien de voir ça. Je me bats depuis l'été 2022 dans cette affaire-là. Au cours de nos 2 jours à l'Assemblée nationale, à Québec, nous avons déposé la pétition, mais les partis d'opposition ont aussi adopté une motion pour renverser la première décision de la Cour d'appel de jeudi dernier. Évidemment, la CAQ n'a pas accepté ce geste », mentionne-t-il à *L'Info*.

Il souligne au passage le travail du cabinet Therrien-Lavoie qui a travaillé d'arrache-pied dans un laps court de temps.

« Chose certaine, ajoute le maire, on gardera toujours l'œil ouvert sur ce qui se passe à l'hôpital. Personnelle-

ment, ça fait des décennies que je m'inquiète et me bats pour elle. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi notre hôpital est géré par des gens de l'extérieur de la région, quand nous avons toujours eu des gens compétents pour faire le travail ici à l'hôpital ».

## Juste auparavant...

Le 30 janvier, le juge Élise Poisson a rejeté la demande pour l'émission d'une injonction interlocutoire provisoire après l'analyse du dossier sur 4 critères, donc 3 étaient en la faveur de la partie demanderesse : l'apparence de droit, le préjudice sérieux et irréparable, et celui qui a glissé à la partie demanderesse, la prépondérance des inconvénients. Il faut en quelque sorte avoir raison hors de tout doute sur les 4 critères.

Le même jour, le CISSSLAU communiquait avec *L'Info*, revenant sur la décision de fermer entre 20h et 8h.

« Sachez toutefois que la modification des heures d'ouverture de l'urgence qui sera en place dès le 1<sup>er</sup> février a été rendue nécessaire en raison de la pénurie de main-d'œuvre et de notre souci d'offrir à la population des services de santé sécuritaires et de qualité. La décision fait suite à plusieurs mois de réflexion et de consultation », affirmait le CISSSLAU.



Voici le Comité 24h Urgence d'agir : Alain Otto, Gilbert Therrien et Sébastien Bazinet, conseillers de Rivière-Rouge, Marlène Tanguay de l'Action bénévole de la Rouge, le maire de Rivière-Rouge, Denis Lacasse, Louise Guén, présidente du comité des citoyens de Rivière-Rouge, Vicki Enard, mairesse de Labelle, Denis Charette, président du comité 24 h, Deborah Bélanger et François Godbout, citoyens de Rivière-Rouge.

# L'urgence de Rivière-Rouge reste ouverte 24 h jusqu'au 19 février

La Cour d'appel du Québec a tranché au matin du 1<sup>er</sup> février : l'urgence de l'hôpital de Rivière-Rouge restera ouverte entre 20h et 8h. Du moins, jusqu'au 19 février où des démarches seront prises pour le maintien des 24 heures de services, a confié Me Carl-Éric Therrien, avocat pour la demanderesse.

Ronald McGregor | rmcgregor@medialo.ca

« Je suis content pour les citoyens de la Rouge, ça démontre l'espoir est maintenu », a-t-il commenté à L'Info.

Mais que doit-on comprendre d'une ouverture 24 heures d'ici le 19 février?

Pour le président du Comité 24 h Urgence d'agir, Denis Charette, c'est le temps qu'il y a d'ici cette date pour monter une grande séduction pour les futurs employés qui s'établiront dans la région afin de travailler à l'hôpital de Rivière-Rouge.

« Nous, on veut travailler en collaboration et je crois que le juge Martin Vaclair a compris que nous voulons mettre des choses en place avec des actions citoyennes. Alors le travail commence pour que l'on trouve les pistes de solutions pour attirer des professionnels de la santé dans notre région.

Comment être plus attractif, comment mettre des éléments en place pour retenir notre monde dans la région pour répondre aux besoins du CISSS des Laurentides [CISSSLAU] », explique-t-il.

Denis Charette déplore de ne pas avoir eu d'écoute, dès le départ, du ministre de la Santé Christian Dubé. Maintenant, avec cette décision de la Cour d'appel, un signal est lancé, croit-il.

« L'injonction, c'est bien important pour nous, c'est un signal fort de toute évidence, puisque la population s'est fait entendre en parlant d'une voix forte en plus d'une marche et d'une pétition de plus de 8 800 signataires. On veut être entendu, écoutez-nous maintenant », semble supplier M. Charette.

### Du travail d'équipe essentiel

« Dès le départ on veut parler et on n'était pas d'accord sur la façon dont on voulait fermer l'urgence. Pour nous, tout n'a pas été essayé avec les citoyens. Les discus-

sions qu'ils ont eues à l'intérieur du centre hospitalier, les consultations, mais toujours à l'intérieur de leurs murs, jamais ils ne sont sortis à pour entendre les gens », déplore Denis Charette.

« Il faut trouver des solutions rapidement pour éviter la fermeture de l'urgence et maintenir les services auprès de la population. »

- Denis Charette, président de 24 h Urgence d'agir

« C'est certain qu'il doit y avoir des discussions avec l'autre partie pour se convaincre et prendre des engagements de part et d'autre pour y arriver. On veut des engagements du CISSSLAU, que le ministre Dubé soit bien au fait des engagements que l'on va avoir de notre côté comme de l'autre côté, qu'il n'y aura pas de fermeture. On doit travailler dans l'honnêteté et la transparence, en collaboration. C'est ce qu'il faut mettre en place d'ici le 19 février », indique M. Charette.

### Un combat sans relâche

Pour le maire de Rivière-Rouge, Denis Lacasse, cette décision est importante, mais il ne faut pas baisser la garde.

« Ça fait du bien de voir ça. Je me bats depuis l'été 2022 dans cette affaire-là. Au cours de nos 2 jours à l'Assemblée nationale, à Québec, nous avons déposé la pétition, mais les partis d'opposition ont aussi adopté une motion pour renverser la première décision de la Cour d'appel de jeudi dernier. Évidemment, la CAQ n'a pas accepté ce geste », mentionne-t-il à L'Info.

Il souligne au passage le travail du cabinet Therrien-Lavoie qui a travaillé d'arrache-pied dans un laps court de temps.

« Chose certaine, ajoute le maire, on gardera toujours l'œil ouvert sur ce qui se passe à l'hôpital. Personnellement, ça fait des décennies que je m'inquiète et me bats pour elle. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi notre hôpital est géré par des gens de l'extérieur de la région, quand nous avons toujours eu des gens compétents pour faire le travail ici à l'hôpital ».

### Juste auparavant...

Le 30 janvier, le juge Élise Poisson a rejeté la demande pour l'émission d'une injonction interlocutoire provisoire



L'hôpital de Rivière-Rouge

après l'analyse du dossier sur 4 critères, donc 3 étaient en la faveur de la partie demanderesse : l'urgence, l'apparence de droit, le préjudice sérieux et irréparable, et celui qui a glissé à la partie demanderesse, la prépondérance des inconvénients. Il faut en quelque sorte avoir raison hors de tout doute sur les 4 critères.

Le même jour, le CISSSLAU communiquait avec L'Info, revenant sur la décision de fermer entre 20h et 8h.

« Sachez toutefois que la modification des heures d'ouverture de l'urgence qui sera en place dès le 1<sup>er</sup> février a été rendue nécessaire en raison de la pénurie de main-d'œuvre et de notre souci d'offrir à la population des services de santé sécuritaires et de qualité. La décision fait suite à plusieurs mois de réflexion et de consultation », affirmait le CISSSLAU.

Le 1<sup>er</sup> février au matin, les porte-parole en matière de Santé de Québec solidaire, du Parti québécois et du Parti libéral du Québec, Vincent Marissal, André Fortin et Joël Arseneau, joignent leurs voix à celles des membres du Comité 24 h Urgence d'agir et pressent le gouvernement de la CAQ d'agir pour empêcher la fermeture entre 20h et 8h de l'urgence du centre hospitalier de Rivière-Rouge, dans les Hautes-Laurentides, qui doit entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> février.

**AVIS DE RADIATION ET DE  
LIMITATION TEMPORAIRES**

Dossier n° 20-23-00867



Ordre  
des infirmières  
et infirmiers  
du Québec

**AVIS** est par les présentes donné que, le 18 septembre 2023, le Conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec déclarait **Nathalie Falardeau**, autrefois infirmière, titulaire du permis n° 931833, ayant eu son domicile professionnel à Lac-Supérieur, coupable des infractions suivantes, à savoir :

Au [...], le ou vers le mois de septembre 2021, s'est approprié à de nombreuses reprises des narcotiques, soit du Dilaudid et de la Morphine injectables, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges, contrevenant ainsi à l'article 13 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* pour le chef 1;

Au [...], entre les ou vers les mois de janvier et de mai 2022, s'est approprié à de nombreuses reprises des médicaments, notamment des narcotiques, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges, contrevenant ainsi à l'article 13 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* pour le chef 2;

Au [...], les ou vers les 20 janvier et 14 mai 2022, a exercé sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et services en étant sous l'influence de boissons alcooliques, de stupéfiants, d'hallucinogènes, de préparations narcotiques ou anesthésiques, ou de toute autre substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou la perturbation des facultés ou l'inconscience, contrevenant ainsi à l'article 16 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* pour le chef 3.

Le 30 novembre 2023, le Conseil de discipline imposait à **Nathalie Falardeau** une période de radiation temporaire de deux (2) ans sous chacun des chefs 1, 2 et 3, lesdites périodes de radiation temporaires devant être purgées de façon concurrente.

Le Conseil de discipline imposait également à **Nathalie Falardeau** une limitation temporaire de son droit d'exercice l'empêchant d'accéder, de manipuler ou d'administrer des narcotiques ou toute autre drogue contrôlée pour une période de trois (3) ans débutant dès son retour au travail comme infirmière.

Ces sanctions imposées par le Conseil de discipline étant exécutoires à l'expiration des délais d'appel, **Nathalie Falardeau** est radiée du Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec pour une période de deux (2) ans à compter du 5 janvier 2024 jusqu'au 4 janvier 2026 inclusivement.

Cet avis est publié en vertu des articles 156 et 180 du *Code des professions* (RLRQ, chapitre C-26).

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2024

La secrétaire du Conseil de discipline,  
**Rachel Dickson**, avocate

>124.647.8

<https://www.journalaccs.ca/actualite/sainte-adele-le-manoir-des-pays-den-haut-sera-demoli/>

Sainte-Adèle

# Le Manoir des Pays-d'en-Haut sera démoli

**Simon Cordeau** - La maison de chambres du Manoir des Pays-d'en-Haut, située au 220 rue Lesage à Sainte-Adèle, fermera bientôt ses portes. Le propriétaire a reçu un avis d'éviction de la Ville et les locataires devront quitter d'ici la fin mars. De plus, un promoteur a fait une demande de démolition du bâtiment et a soumis un projet domiciliaire à la Ville.

« Il y a quelques mois, le directeur de l'urbanisme nous a laissé savoir qu'il y avait de gros problèmes. On a émis des avis d'infraction concernant le code du bâtiment et la sécurité incendie, entre autres », explique la mairesse de Sainte-Adèle, Michèle Lalonde. « Malgré ces avis de mettre le bâtiment aux normes, ou de le sécuriser, le propriétaire n'a rien fait. Donc on a remis un avis d'éviction au propriétaire. Il avait 60 jours pour quitter. »

## « Jamais je ne m'y suis senti en sécurité »

Sylvain\* a demeuré au Manoir des Pays-d'en-Haut pendant un an et demi, de 2022 à 2023. C'est le CLSC de Sainte-Adèle qui l'avait référé à cet endroit, indique-t-il. « Jamais je ne m'y suis senti en sécurité. »

« C'était mon ancienne vie où je consommais de l'alcool tous les jours. J'étais sur l'aide sociale aussi et j'avais des dons de [la banque alimentaire] le Garde-Manger. Je suis un des seuls qui s'en est sorti, miraculeusement, quelques mois après mon arrivée là », raconte Sylvain. Il payait 900 \$ par mois pour « uniquement une chambre, une douche et une toilette, mais pas de cuisine et pas de lavabo ».

Il raconte qu'au Manoir, il y avait « de la consommation, de la drogue, de l'alcool » et des résidents avec « des antécédents judiciaires » ou aux prises avec des problèmes de santé mentale. « Ça criait énor-



mément. Il y avait des engueulades, des bousculades, des résidents qui frappent dans les murs, etc. » Malgré cela, Sylvain souligne qu'il n'y avait « pas de gardien, rien ».

Cette ambiance délétère est corroborée par d'autres témoins et la mairesse. « On traite tout ce dossier-là avec le CISSS des Laurentides depuis des mois. Il y a beaucoup de gens qui ont des problèmes de santé mentale. Certains sont un danger pour eux-mêmes et pour les autres », indique Mme Lalonde. « Du côté incendie, ça devenait extrêmement dangereux. [...] Il y a une personne qui voyait des bébêtes. Donc elle a mis le feu dans son lit pour les faire partir. [...] S'il y a un incendie, tout le monde y passe. »

« J'ai des ressentis physiques et mentaux qui me hantent encore », confie Sylvain. « C'est clair que les nuits de sommeil étaient très difficiles. Les gens étaient en crise, faisaient des psychoses toxiques. La police était présente tous les jours, les nuits, les soirs. L'ambulance, souvent. Les pompiers, parfois. Ce sont des gens en détresse. C'est un facteur stressant. »

## Relocalisés ?

Paul-André Giguère, qui est gestionnaire du Manoir, souhaitait racheter le bâtiment à ses propriétaires, afin de conserver sa vocation de maison de chambres. Il avait même engagé un intervenant psychosocial afin d'en faire des logements sociaux supervisés et pour que la relation avec le

voisinage soit plus saine. « Mais au prix que [les propriétaires] demandent... Il y a beaucoup de réparations à faire. Si je ne me trompe pas, ils étaient rendus à 2 M\$. Ça n'a aucun sens ! [...] Ils n'ont pas respecté les règles que la Ville leur demandait et ils ont négligé la propriété », déplore M. Giguère.

Donc, il a plutôt trouvé une maison sur le bord du lac Millette, à Sainte-Adèle, qu'il compte convertir en maison de chambres. « Je peux avoir au moins six résidents. Il faut que je me retourne de bord vite. »

Le gestionnaire déplore vivement la fermeture du Manoir des Pays-d'en-Haut dans le contexte actuel. « Il y a tellement un manque de logements, à Montréal, à Saint-Sauveur, à Sainte-Adèle, c'est terrible ! Les gens vont se retrouver à la rue. Il faut avertir tous les intervenants », soutient M. Giguère.

« C'est pour ça qu'on a hésité longtemps : on est très conscients de la pénurie de logements. Et mettre du monde à la rue, c'est déchirant », explique Mme Lalonde. La mairesse nous indique le CISSS des Laurentides « est sensé prendre en main et reloger » la quinzaine de résidents du Manoir. Mais avec un taux d'occupation près de 0 % à Sainte-Adèle, où pourront-ils être logés ? Sont-ils assurés de retrouver un toit ? « Afin de respecter la confidentialité, nous ne sommes pas en mesure de commenter la situation particulière des personnes résidant à cet endroit », nous répond l'équipe des communications du CISSS par courriel.

« Dans ce genre de situation, nous collaborons avec nos différents partenaires, dont la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les différents organismes communautaires afin de soutenir les usagers eu égard à leurs différents besoins de santé et de services sociaux dans le contexte de leur relocalisation par les instances et organismes dont c'est la compétence. [...] Soyez assuré que chaque personne requérant un soutien au cours de son parcours de relocalisation sera accompagnée par le CISSS des Laurentides, selon ses besoins », explique le CISSS.

## Projet domiciliaire

Un promoteur, qui n'est pas le propriétaire du bâtiment, a fait une demande de démolition et a présenté un projet domiciliaire pour le site à la Ville, indique la mairesse. « Souvent, des gens qui veulent acheter un bâtiment ou un site, ils commencent par faire une demande, pour s'assurer qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent faire », explique Mme Lalonde.

Le projet compterait 4 bâtiments multifamiliaux de 3 étages et de 30 à 33 logements chacun, pour un total de 129 logements. Le projet aurait également un stationnement « en grande majorité souterrain », un espace de vie au centre du développement et 56 % de sa superficie sera des espaces verts.

Une réunion publique du comité de démolition aura lieu le 12 février à 18 h 30, à la salle du conseil municipale, située au 1386 rue Dumouchel.

Nous n'avons pas pu trouver les coordonnées des propriétaires avant d'envoyer sous presse.

\*À sa demande, le nom de Sylvain a été changé pour conserver son anonymat.



Laurentides

## 4 000<sup>e</sup> naissance par les sages-femmes

Le CISSS des Laurentides a souligné la 4 000<sup>e</sup> naissance assistée par l'équipe de sages-femmes de la Maison de naissance du Boisé-de-Blainville avec l'arrivée au monde de la petite Anna Carpentier. Depuis 16 ans déjà, les familles des Laurentides bénéficient de l'expertise des sages-femmes. Les parents peuvent choisir de vivre un accouchement avec leur sage-femme à domicile, à la Maison de naissance, à l'Hôpital de Saint-Jérôme ou à l'Hôpital de Saint-Eustache. La région compte sur l'expertise de 10 sages-femmes.

*« Nous avons accueilli notre petite dernière dans le confort de notre maison en ne doutant jamais de la sécurité de l'expérience que nous vivions. Un suivi avec une sage-femme est empreint de respect, de bienveillance et le lien que nous créons contribue sans aucun doute à favoriser l'arrivée tant attendue du bébé », a précisé Joëlle Carpentier, la maman de la petite Anna.*

## ITINÉRANCE : LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME FAIT LE POINT

La Ville de Saint-Jérôme souhaite donner des précisions entourant les procédures judiciaires intentées par la Clinique juridique itinérante, qui conteste l'application de plusieurs règlements municipaux à l'égard des personnes en situation d'itinérance.

Par voie de communiqué, la Ville de Saint-Jérôme explique avoir adopté, à l'automne 2022, un règlement qui interdit notamment la construction d'abris temporaires et l'installation de tentes, de même que l'utilisation d'appareils de cuisson ou de chauffage alimentés par des combustibles autres que solides dans ses rues, ses parcs et ses places publiques.

Ce règlement, est-il précisé, vise à assurer la sécurité des personnes afin de prévenir les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone dans les abris et les tentes. « Des événements malheureux survenus récemment dans plusieurs villes canadiennes, dont deux décès, confirment que ce risque est bien réel », peut-on lire.

### SUR LE TERRAIN

La Ville enchaîne en réitérant sa volonté de participer à la mise en place d'une approche bienveillante, contemporaine et inclusive à l'égard des personnes en situation d'itinérance. À ce titre, elle dit travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires du milieu, dont l'équipe du Programme ESPOIR (équipe de suivi de proximité offrant de l'intervention en réinsertion) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, composée d'intervenants spécialisés en itinérance ainsi qu'avec la direction de la Santé mentale.

L'équipe Pacifique du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, qui est composée de quatre policiers et d'un superviseur, offre quant à elle des services adaptés aux besoins des clientèles vulnérables, dont les personnes en situation d'itinérance.

Les personnes en situation d'itinérance peuvent également compter sur la maison d'hébergement d'urgence et sur la halte-chalear de La Hutte, qui accueille et accompagne ces personnes afin de les aider à sortir de la rue de façon durable. La ressource offre 30 places d'hébergement, 20 places de transition et 6 lits en mode dortoir pour un total de 56 places. Une halte-chalear peut accueillir une cinquantaine de personnes qui peuvent y passer la nuit, obtenir le soutien d'un intervenant, manger un repas chaud, prendre une douche, laver leurs vêtements et en obtenir gratuitement, s'ils en ont besoin. Rappelons qu'il n'y a que deux conditions pour bénéficier des services de La Hutte, soit l'absence de violence et de consommation à l'intérieur de l'établissement.

### DÉCLARATION DU MAIRE BOURCIER

« Comme conseil de ville, nous avons à cœur le bien-être et la sécurité de tous les citoyens, incluant les personnes en situation d'itinérance. Je me permets de rappeler que la population nous a d'ailleurs demandé d'améliorer les différents aspects de la sécurité lors de nos consultations menant à notre tout nouveau Plan stratégique 2023-2025. En ce sens, la Ville souhaite être un partenaire de choix avec l'équipe ESPOIR du CISSS des Laurentides et le réseau communautaire, mais elle ne peut se substituer

au ministère de la Santé et des Services sociaux pour assumer les responsabilités populationnelles qui lui incombent en premier lieu. Je rappelle notre présence au Sommet sur l'itinérance tenu à Québec en septembre sous la présidence du maire Bruno Marchand et ma participation toujours active à ce comité. J'en profite pour remercier de tout cœur les partenaires qui accompagnent les personnes en situation d'itinérance afin qu'elles retrouvent la stabilité, la dignité et la qualité de vie auxquelles elles aspirent », a déclaré le maire de Saint-Jérôme, Marc Bourcier.

Étant donné les procédures judiciaires en cours, la Ville n'émettra pas d'autres commentaires sur le sujet.

LE NOUVEAU VISAGE DE LA PAUVRETÉ

## DES BESOINS CRIANTS

**GUILLAUME GUAY-MORIN**

gguay-morin@groupejcl.ca

Le 1er février, le Book Humanitaire, un organisme à but non lucratif offrant un service de première ligne pour toutes personnes de la communauté en détresse sociale faisait appel à la population via sa page Facebook pour récolter des denrées alimentaires et autres biens essentiels. Regard sur une situation dont le visage a changé depuis les deux dernières années.

C'est une situation particulièrement nouvelle que vivent la présidente Rachel Lapierre et les 90 bénévoles de l'organisme. « C'est beaucoup de personnes qui viennent cogner à nos portes, qu'on n'avait jamais vues faire appel à nos services avant. Ça nous montre ici que le visage de la pauvreté a beaucoup changé en un an », explique la présidente Rachel Lapierre. Dans cette nouvelle clientèle, il y a des personnes qui travaillent soit à temps partiel ou qui sont en arrêt de travail.

« L'autre jour, il y avait une infirmière qui était en choc post-traumatique et elle me disait qu'elle n'a plus rien, ou des enseignants qui étaient en grève. Il y a aussi beaucoup de personnes âgées qui n'y arrivent plus avec leur pension seule, parce que leur loyer a monté, mais leur chèque n'a pas assez augmenté. Alors, vu qu'ils ont besoin de leurs médicaments pour leur santé, et bien ils coupent dans leur alimentation pour pouvoir arriver », ajoute-t-elle.

En plus de ces nouvelles personnes vivant désormais avec cette réalité, Mme Lapierre se dit inquiète de ce qui se passe à l'heure actuelle. « Nous le jeudi, on livre 500 repas à des personnes de 70 ans qui ne mangent pas à leur faim et qui sont recommandés par des CLSC. Je n'ai jamais vu ça personnellement et je trouve



Crédit : Gracieuseté

**La présidente du Book Humanitaire, Rachel Lapierre.**

ça inquiétant. Les statistiques montrent qu'une famille sur 3 ne mange pas à sa faim ».

Lors de leurs actions, les bénévoles de l'organisme posent certaines questions aux visiteurs désirant obtenir de l'aide. Ces questions sont concentrées sur l'accès potentiel aux banques alimentaires dont ces derniers pourraient bénéficier. Par contre, comme l'explique la présidente, pour être admissible à cette aide, les individus doivent répondre à certains critères. « Pour t'inscrire à l'aide alimentaire, tu dois être sur l'aide sociale. Tu dois montrer tes papiers et il y a toute

une procédure. Malheureusement, il y a des gens qui ne se qualifient pas pour ce service, car ils n'ont pas les papiers nécessaires en fonction de leur statut, si une personne vient de perdre son emploi ou si tu viens juste d'apprendre que tu as le cancer par exemple. Il y a beaucoup de banques où ça ne fonctionne pas si tu reçois déjà ta pension ».

### **UNE FORTE DEMANDE PRÉOCCUPANTE**

En général, le Book Humanitaire est capable de faire durer son surplus de denrées alimentaires de Noël jusqu'en

mars, mais cette année, les besoins étaient tellement forts que le stock a baissé beaucoup plus rapidement. C'est la raison pour laquelle l'organisme demandait le renfort de la communauté sur sa page Facebook afin de récolter des denrées alimentaires de toutes sortes. Heureusement, le Book peut compter sur le CISSS, l'Académie Lafontaine, Tim Horton, des épiciers et autres restaurants pour le ravitaillement en nourriture. Ceci leur permet de préparer quelque 530 repas par jour pour divers groupes dans le besoin. C'est l'aide alimentaire et des biens tels que le papier de toilette et des



denrées pour des besoins immédiats, où le manque se fait ressentir.

En plus de cette forte demande, ce sont des aînés qui ont des besoins urgents et que le Book Humanitaire prend le soin de ne pas négliger. « Il y avait un monsieur l'autre jour d'environ 80 ans qui n'arrêtait pas de faire les cent pas devant le local. Alors, je suis allé le voir et je lui ai demandé si on pouvait l'aider et il m'a dit « madame j'ai tellement faim ». On l'a accueilli et on lui a préparé une petite épicerie et des plats prêts à manger. Ce monsieur-là a travaillé toute sa vie, donc ça montre un nouveau visage de la pauvreté qu'on ne connaissait pas. Ça vient me chercher, car la personne qui est rendue à 86 ans, on devrait être capable comme société de pouvoir s'en occuper. Il demande tellement peu de choses », mentionne Mme Lapierre.

#### **DES ACTIONS IMPORTANTES**

Bien que l'organisme soit reconnu dans son secteur d'activité, c'est une partie de sa nouvelle clientèle qui ne connaît pas toutes les ressources reliées à leur situation. Selon Rachel Lapierre ces personnes qui fréquentent depuis peu des ressources du genre « ne connaissent pas nécessairement les ressources, car

ils ne les ont pas fréquentés avant ou voulaient bien souvent préserver leur fierté avant de demander cette aide ».

C'est aussi lors des livraisons des repas aux personnes bénéficiaires que les bénévoles se rendent compte que plusieurs de ces personnes vivent dans la solitude totale. « Quand les bénévoles vont porter les repas les jeudis, la personne leur dit bien souvent que c'est la première personne qu'ils voient de la semaine », explique la présidente.

En 2023, c'est plus de 469 000 actions que le Book Humanitaire a réalisées. « On a reçu une valeur approximative de 3.9M\$ en nourriture ainsi qu'environ 875 000\$ en denrées et aide alimentaire. J'ai commencé toute seule et maintenant on est rendu à 90 bénévoles. Notre travail est de répondre à des situations d'urgence, mais si on peut recommander une personne ayant des besoins autres à la bonne place, on va le faire sans hésiter », expose Mme Lapierre.

« Tout le monde travaille fort, pas seulement nous, mais y compris tous les organismes. On est ouvert 20h sur 24, 5 jours sur 7. Mon cellulaire est toujours ouvert pour répondre aux urgences », conclut-elle.

À LA TÊTE DU CISSS DES LAURENTIDES

## **JULIE DELANEY, UNE PDG AUX MULTIPLES DÉFIS**

**REINE CÔTÉ**

rcote@groupejcl.ca

Avec le départ à la retraite de sa directrice générale Rosemonde Landry en décembre dernier, le CISSS des Laurentides se retrouve une nouvelle PDG à sa tête en la personne de Julie Delaney, qui a accepté avec enthousiasme de relever les défis de la grande agence régionale de la santé.

Dans un entretien avec le Journal, la nouvelle PDG s'est livrée sans censure sur ses motivations et ses ambitions pour le CISSS des Laurentides.

### **CAP SUR L'ACCÈS AUX SOINS**

« Mes priorités : l'accessibilité aux services de première ligne, à un médecin de famille. Il faut s'assurer qu'on offre des soins pertinents et sécuritaires. Et s'assurer qu'on a les infrastructures pour tout cela. Donc, ça décline à plusieurs niveaux », explique la pdg.

### **DÉFICIT ET RECRUTEMENT**

Même si sa priorité demeure l'accessibilité aux soins pour les citoyens des Laurentides, elle est consciente des défis l'attendent.

Dans l'immédiat, le CISSS des Laurentides vise un retour à l'équilibre financier, car son déficit avoisine les 180 M \$.

Le CISSS des Laurentides doit aussi faire face à un problème de recrutement et de rétention, surtout dans le Nord où les besoins sont accentués. Le recrutement d'infirmières de tous niveaux se fait sentir et une centaine de médecins manque à l'appel.



Photo : Reine Côté

**La nouvelle pdg du CISSS des Laurentides, Julie Delaney, se donne comme principale mission d'assurer à la population l'accès facilité à des soins de santé de qualité.**

Les urgences des hôpitaux débordent tandis que les travailleurs du réseau de la santé ont dû multiplier les jours de grève à la fin 2023 pour améliorer leurs conditions de travail et salariales.

### **L'AGENCE SANTÉ QUÉBEC**

Malgré les critiques que suscite le PL15, Mme Delaney estime que la création de l'Agence Santé Québec fait partie de la solution.

« Les principes et la vision de cette réforme est de ramener à la population un système de santé qu'elle mérite, accessible et axé sur la performance et les résultats », souligne-t-elle, anticipant déjà des fenêtres d'opportunités et de leviers plus efficaces pour desservir la population.

« Je perçois le PL15 davantage comme une cohérence, une cohésion, poursuit-elle. On incite les pdg à la collaboration, à voir comment on peut aider, comment on peut être aidé. Ça favorise les liens et la fluidité. Ça nous ouvre une petite fenêtre d'opportunités pour nous permettre aussi de faire valoir les besoins de notre région et de bien positionner la région. Et je vois ça d'un très bon œil. »

Pour ce qui est du futur mandat d'orientation du MSSS, il faudra attendre d'en savoir plus puisque l'intégration du PL15 se déploiera en mode transition au cours des prochains mois, spécifie Mme Delaney. Si l'on prévoit six mois pour la transition entre l'agence et le MSSS, elle estime l'intégration des établissements davantage vers l'automne.

Comment s'articule l'année 2024 pour la nouvelle pdg ?

« Je dois m'approprier l'organisation et la structure dans le contexte de la transition. Je vais continuer de miser sur les succès : on a des projets pilotes – les projets GAP - qui permettent de structurer davantage à l'accessibilité aux soins. »

#### **GAP : GUICHET D'ACCÈS À LA PREMIÈRE LIGNE**

Le GAP implanté en 2022 - une ligne téléphonique réservée aux personnes sans médecin de famille (811 – option 3) - a permis de relever l'accès de première ligne à 89,3 % en date de janvier 2024 alors qu'il ne dépassait pas 78,8 % en 2019. Même mince, cette marge est considérée comme un progrès dans le système de santé actuel.

Les citoyens de la région disposent d'un autre GAP, celui avec un guichet d'orientation virtuel et un autre à l'hôpital Saint-Eustache assuré par un employé chargé de diriger le patient vers le bon professionnel. Une démarche efficace selon le CISSS, qui compte un taux de réorientation de 20 % depuis sa mise en place, en décembre dernier.

#### **DÉBORDEMENT AUX URGENCES**

Pour ce qui est des débordements dans les urgences, Mme Delaney est d'accord qu'il faut davantage de fluidité, malgré les efforts déjà déployés mais invisibles aux yeux de la population.

« Chaque jour, on met en place des cellules de crise, des plans de surcapacité, et même plusieurs fois par jour. Une gestion de séjours est faite. Il faut voir aussi comment donner de l'aide à l'urgence et à tous les blocs. On analyse tous les cas, tous les bloqueurs sont ramenés : le nombre de personnes en ambulatoire dans la salle d'urgence, ceux qui sont en soins alternatifs, en attente d'un congé. Est-ce qu'on peut donner des soins en ergonomie, en physiothérapie », explique-t-elle.

Mme Delaney garde bon espoir de reprendre le dessus sur le déficit avec les nouvelles normes apportées face aux agences de placement infirmier dont on réduira substantiellement le recours à compter du 1<sup>er</sup> mars.

« C'est une bonne partie de notre déficit budgétaire. Et il y a eu une époque où les infirmières du privé qui souhaitaient venir

dans le réseau avaient une pénalité. C'est fini, toutes ces règles sont modifiées : plus de pénalité et on a une réduction du taux du TSO. On est très sensibles à ça et on a un faible taux de TSO ici, dans la région, en comparaison avec les autres régions. Et toutes les modalités sont examinées pour qu'il y ait des gestionnaires d'horaire dans les équipes et qu'on puisse choisir notre horaire », assure Mme Delaney.

Reste que les enjeux de main-d'œuvre perdurent. Dans l'ensemble de la région, pour les postes d'infirmiers.es, et surtout au nord où l'on peine à retenir les médecins en poste. Ici, dans les Basses-Laurentides, la proximité ici favorise la rétention du personnel, dit-on.



Photo : Reine Côté

Mme Delaney se décrit comme une femme ayant la région des Laurentides tatouée sur le cœur.

Nouvelles des Laurentides, site Internet

La population des Laurentides est-elle vulnérable aux changements climatiques?

<https://nouvelleslaurentides.ca/la-population-des-laurentides-est-elle-vulnerable-aux-changements-climatiques/>

# L'Argenteuil

VOLUME 72 | NO. 04 | 12 PAGES | LACHUTE, QC | VENDREDI 2 FÉVRIER 2024



Page 2

ACTUALITÉS

## UN NOUVEAU CLSC À GRENVILLE

**RÉMI-DOVICK RIVEST**  
rd.rivest@eap.on.ca

**Lors d'une séance extraordinaire le 25 janvier dernier, la MRC d'Argenteuil a fait l'adoption d'un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 550 000 \$ pour l'acquisition et la conversion d'un immeuble en CLSC à Grenville.**

La promesse d'achat, déposée par la MRC d'Argenteuil et acceptée par le propriétaire-vendeur le 29 décembre 2023, en vue d'acquiescer l'immeuble au coût de 390 000 \$, est assujettie à deux conditions.

La première étant la ratification au préalable d'un bail locatif d'une durée de 10 à 15 ans avec le CISSS des Laurentides, pour y relocaliser les activités du CLSC de Grenville, idéalement dans un délai de quatre à six semaines.

La deuxième condition à cette promesse d'achat est l'approbation, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du règlement d'emprunt de la MRC, au plus tard le 1er mai 2024.

Si ces deux conditions se réunissent, l'immeuble situé au 240, rue Principale à Grenville sera soumis à divers travaux de mise aux normes afin d'être transformé en centre local de services communautaires.

« Il s'agit d'un magnifique projet de collaboration entre le gouvernement du Québec, via le CISSS des Laurentides et la MRC d'Argenteuil, lequel permettra d'améliorer la prestation de services du CLSC auprès



**Le nouveau CLSC, au 240 rue Principale à Grenville, offrira une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. (Rémi-Dovick Rivest, EAP)**

de la population d'Argenteuil, tout particulièrement pour les citoyens et citoyennes qui résident dans l'ouest de la MRC », a dit Marc Carrière, conseiller spécial à la MRC d'Argenteuil.

Le point de service actuel se trouvant au 93, Rue Maple depuis 25 ans, ne répond plus aux normes en ce qui concerne, entre autres, son accessibilité et son déploiement de services. Un nouveau CLSC facilitera

aussi la rétention du personnel en leur offrant un environnement de travail plus favorable.

# Celebrating 4,000 Births: Midwives in the Laurentians Provide Exceptional Care

MARIA DIAMANTIS

Local Journalism Initiative Reporter for The North Shore News  
info@newsfirst.ca

The Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of the Laurentides is celebrating a remarkable milestone as they mark the 4,000th birth assisted by their dedicated team of midwives at the Boisé-de-Blainville Birth Center. Little Anna Carpentier's arrival into the world symbolizes the continued success and invaluable contribution of midwives in the Laurentians.

For the past 16 years, families in the Laurentians region have had the privilege of benefiting from the expertise and compassionate care provided by midwives. Parents in the area have the option to choose a birthing experience with midwives either at home, the Birthing Center, Saint-Jérôme Hospital, or Saint-Eustache Hospital. Currently, the region is fortunate to have a team of 10 skilled midwives in addition to the service manager at the Boisé-de-Blainville Birth Center.

Joëlle Carpentier, the mother of little Anna, shared her family's experience with midwifery care, stating, "We welcomed our youngest in the comfort of our home, never doubting the security of the experience we were having. A follow-up with a midwife is marked by respect, kindness, and the bond that we create undoubtedly contributes to promoting the long-awaited



arrival of the baby. We are overflowing with gratitude to these passionate, competent, and strong women who are always available."

This 4,000th birth, which includes 1,000 births in the last three years alone, is a testament to the importance of local midwifery services for

families in the Laurentians. Julie Delaney, the president and CEO of the CISSS des Laurentides, expressed her appreciation for the dedicated team at the Boisé-de-Blainville Birth Center, emphasizing how they offer essential and valuable assistance to pregnant women in the region.

The midwives' contribution goes beyond just providing medical care; they foster an environment of trust and support that significantly enhances the birthing experience for families. Their holistic approach, focusing on the physical, emotional, and psychological well-being of both mother and child, has resonated with countless families in the Laurentians.

For expectant parents in the region, it is reassuring to know that they have access to such a caring and skilled team of midwives. The success of reaching 4,000 births is not only a testament to the dedication of the midwives but also a celebration of the families they have touched over the years.

For those seeking more information on resources related to pregnancy and childbirth, including midwifery services available in the region, please visit the Pregnancy and Childbirth page on the [santelaurentides.gouv.qc.ca](http://santelaurentides.gouv.qc.ca) website. It is a valuable resource for expectant parents, providing insights into the exceptional care and support offered by the midwives in the Laurentians.



## OCTOBER 2023

### Stan and Louis: Canine Companions Enhancing Care at CISSS des Laurentides



In a heartwarming development, the Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of Laurentides has introduced two new furry members to its teams, Stan and Louis. These canine partners are set to play crucial roles in providing emotional support and facilitating innovative interventions within the healthcare and social services domain.







**Fondation  
Hôpital  
Saint-Eustache**

Reportage photos

## 2<sup>e</sup> Souper du Président

Le 25 janvier dernier avait lieu à la Cidrerie Lacroix à Saint-Joseph-du-Lac, la deuxième édition du Souper du Président de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, sous la présidence de Me Pierre G. Mayer. L'objectif d'amasser des fonds pour améliorer l'accès aux soins de proximité et financer l'acquisition d'équipements médicaux de pointe pour l'Hôpital de Saint-Eustache fut couronné de succès avec des bénéfices nets records de 35 088 \$! Voici en photos les moments forts de cette soirée qui réunissait la communauté d'affaires, politique et médiatique de la région. Sans oublier la contribution distinguée du sommelier Jean-Paul Rassam qui assura les accords mets, vins et cidres pour l'occasion.

**MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR**

Membres du CA : Me Pierre G. Mayer, Me Michel Binette, Julie Brochu et Massoud El Bani

L'équipe permanente: Lyne Des Trois Maisons, Hélène Chrétien, Jade Éthier Bélec et Karine Lefebvre.



Les animateurs de la soirée : Jean-Paul Rassam, sommelier et président de GrandCruCafe.ca et Me Pierre G. Mayer, président du CA de la Fondation et avocat associé principal chez Trivium Avocats-Notaires-Conseils.



L'équipe permanente de la Fondation : Karine Lefebvre, adjointe à l'administration, Hélène Chrétien, directrice développement et partenariats, Lyne Des Trois Maisons, directrice générale et Jade Éthier Bélec, conseillère aux communications et aux événements.



Dany Baribeau, Christian Asselin, Pierre-Marc Langlois, Caroline Godon et David Tremblay du Groupe JCL, Partenaire Médias de la Fondation, étaient fiers de prendre part à l'événement. Une entreprise présente pour sa communauté depuis plus de 70 ans.



L'encan silencieux, présenté par les députés de la circonscription fédérale de Thérèse-De Blainville, offrait 42 magnifiques lots aux convives de la soirée et a permis de récolter à lui seul 7 175 \$. Un merci spécial aux partenaires et donateurs qui ont offert des cadeaux dans le cadre de l'encan.



Un merci spécial à la Cidrerie Lacroix située à Saint-Joseph-du-Lac, hôte de cette 2<sup>e</sup> édition du Souper du Président. En plus de bons vins, les participants ont pu déguster leurs délicieux cidres qui étaient à l'honneur lors du repas. Le tout a été offert en gratitude par la Cidrerie, en plus du plateau de fromages et charcuteries, et du dessert.



L'événement, présenté par les députés des Basses-Laurentides, a réuni plusieurs dignitaires, notamment le ministre et député Benoit Charette; André Godin, directrice du bureau d'Eric Girard; Simon Farago, directeur du bureau de Louise Chabot; Arianne Collin-Gosson, directrice du bureau de Luc Desilets; Marc-Olivier Leblanc, représentant de Jean-Denis Garon; Martine Gendron, directrice du bureau de Sylvie D'Amours; Catherine Dubeau, attachée politique de Mario Laframboise; ainsi que Patrick Charbonneau, maire de la Ville de Mirabel.



Me Mayer a profité de l'occasion pour rendre un touchant hommage à son ami Dario Crispino, propriétaire du Fellini, lieu de la première édition du Souper du Président : « En 2022, Dario souhaitait organiser un événement au bénéfice de la Fondation Hôpital Saint-Eustache et c'est suite à cela que nous avons créé le premier Souper du Président au Fellini. Le 26 janvier 2023, nous avons reçu plus de 90 personnes et amassé plus de 21 000 \$ nets pour la Fondation. Quelques jours plus tard, Dario apprenait qu'il était atteint de la leucémie. Le 20 octobre 2023, à 65 ans, Dario nous quittait. Je tiens à lui rendre hommage pour tout ce qu'il a été pour la communauté, pour la Fondation, pour sa famille, et particulièrement pour moi, car il a été mon ami pendant plus de 29 ans! ».

CIME, site Internet

Ancien Dunkin Donuts : le CISSSLAU n'est pas impliqué

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/605508/ancien-dunkin-donuts-le-ciSSLau-n-est-pas-implique>

Urgence de nuit - Des travailleurs d'autres régions en renfort à Rivière-Rouge

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/605170/des-travailleurs-d-autres-regions-en-renfort-a-riviere-rouge>

L'ancien Dunkin Donuts à St-Jérôme pourrait être converti

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/605023/l-ancien-dunkin-donuts-a-st-gerome-pourrait-etre-converti>

Branle-bas de combat à l'urgence de Rivière-Rouge

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/604694/branle-bas-de-combat-a-l-urgence-de-riviere-rouge>

Campus Santé : projet méconnu, réactions discrètes

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/604586/campus-sante-mont-tremblant-un-projet-meconnu-dans-la-communaute>

L'urgence de Rivière-Rouge ouverte la nuit jusqu'au 19 février

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/604386/l-urgence-de-riviere-rouge-demeure-ouverte-la-nuit>

CFLO, site Internet

Urgence de Rivière-Rouge : le CISSS des Laurentides recrute dans les régions avoisinantes

<https://www.cflo.ca/urgence-de-riviere-rouge-le-ciSSS-des-laurentides-recrute-dans-les-regions-avoisnantes/>

Maintien de l'urgence 24h à Rivière-Rouge : le CISSS n'accorde pas d'entrevue

<https://www.cflo.ca/maintien-de-lurgence-24h-a-riviere-rouge-le-ciSSS-naccorde-pas-dentrevue/>

CFLO, site Internet (suite)

L'urgence de Rivière-Rouge restera ouverte 24h jusqu'au 19 février

<https://www.cflo.ca/lurgence-de-riviere-rouge-restera-ouverte-24h-jusquau-19-fevrier/>

Nous.TV, site Internet

Covid-19 : action collective contre des CHSLD publics

<https://www.youtube.com/watch?v=3TO9V6IOHlw>

TVCL, site Internet

Les nouvelles TVCL - période du 5 au 11 février 2024

*4000 naissances grâce aux sages-femmes des Laurentides, système de compression thoracique à l'Hôpital de Mont-Laurier et ouverture des cliniques d'hiver*

<https://www.youtube.com/watch?v=2Lj2eVzQBC4> (4:54)